

PROGRAMMATION

12 et 13 juin
→ 2024



Événement
hybride

Garants des traditions, acteurs de progrès



CONFÉRENCE
DES JURISTES DE L'ÉTAT

24^e édition



Faculté de droit



UNIVERSITÉ
LAVAL



Université Laval - Pavillon Alphonse-Desjardins
2325 Rue de l'Université, Québec, QC G1V 0A6

PROGRAMMATION EN BREF



Mercredi 12 juin

13 h 30
ACCUEIL

Grand Salon
POL-2244

14 h 30 à 16 h 30

1. L'imputabilité du sous-ministre et autres dirigeants de l'État

Jacques Chagnon, Marc Croteau,
Guillaume Renaud et Claudie Côté

16 h 30

Cocktail festif
Grand hall

Pavillon Alphonse-Desjardins

Jeudi 13 juin

8 h
ACCUEIL

8 h 30 à 11 h 30

2. Enjeux récents en droit des contrats publics

Alain Hudon, Mélanie Houle,
Geneviève Dufour et Simon
Laroque

8 h 30 à 11 h 30

3. Développements récents en droit constitutionnel

Fiona Émond, François Hénault,
Amélie Pelletier-Desrosiers et
Hugo Jean

10 h à 10 h 20
PAUSE-CAFÉ

11 h 30 à 13 h

PAUSE-REPAS - boîte-repas et breuvage inclus

13 h à 14 h 30

4. La culture numérique : un cadre juridique à réinventer

Véronique Guèvremont, Émilie
Lacasse et Pierre Trudel

13 h à 14 h 30

5. Les modes de PRD pour les juristes de l'État... sommes-nous concernés?

Marie-Claire Belleau, Martine
Valois, Sédjro Hountohotegbè,
Véronique Fraser, Caroline Lavoie
et Mathieu Trépanier

14 h 30 à 15 h
PAUSE-CAFÉ

**Grand Salon et diffusion
simultanée dans la salle
Hydro-Québec**

15 h à 16 h 30

6. L'évolution des lois : entre nécessité et modernité

Hélène Dumas-Legendre, Sylvio
Normand, Pierre Noreau et
Noémi Potvin

NOTE

Jusqu'à 8 heures de FCO
(formation continue
obligatoire) possibles !

Vous serez informé.e des
salles où se tiennent les
ateliers 2, 3, 4 et 5 sur place,
le jour de l'événement.



Université Laval - Pavillon Alphonse-Desjardins
2325 Rue de l'Université, Québec, QC G1V 0A6

INSCRIPTIONS



Mercredi
12 juin

Conférence d'ouverture à l'ULaval

45 \$ + txs
50 \$ + txs *

35 \$ + txs

Jeudi
13 juin

Conférences AM et PM à l'ULaval

135 \$ + txs
155 \$ + txs *

95 \$ + txs

* Prix pour les non-membres du Barreau de Québec

NOTE : Le cocktail festif du 12 juin est ouvert à tous les participants. Les pauses-café et la boîte-repas du midi sont incluses dans le prix de la journée du 13 juin.

JE M'INSCRIS



INFORMATIONS UTILES

 [Conférence des juristes de l'État](#)

 [Musée de la civilisation](#)

 [Plan des stationnements de l'Université Laval](#)

 [Plan de l'Université Laval](#)



IMPORTANT : Veuillez prendre note que d'autres événements se tiendront à l'Université Laval les 12 et 13 juin. Il se pourrait qu'il y ait un manque de disponibilité au niveau des stationnements. Nous vous recommandons donc le covoiturage lorsque possible ou le [transport en commun](#).



Par soucis pour l'environnement, il n'y aura aucune bouteille d'eau jetable offerte. Plusieurs stations d'eau seront cependant disponibles pour le remplissage des bouteilles réutilisables. Notre fidèle partenaire, JurisConcept, offrira des bouteilles réutilisables aux participants.



formation@barreaudequebec.ca

Mercredi 12 juin

14 h 30 à 16 h 30

Grand Salon POL-2244

1. L'imputabilité du sous-ministre et autres dirigeants de l'État

Tout cafouillage au sein de l'État mène à s'interroger sur l'imputabilité de ses dirigeants. Qu'en est-il au juste? Existe-t-il des différences entre l'imputabilité et la responsabilité? Entre le politique et l'opérationnel? Qui est ultimement imputable de la gestion administrative au sein d'un ministère ou d'un organisme? Quelle surveillance l'Assemblée nationale exerce-t-elle à cet égard? Comment arrimer l'imputabilité du sous-ministre avec la responsabilité ministérielle traditionnelle? Nos panélistes tenteront de répondre à ces questions et apporteront leurs réflexions sur ce vaste sujet!

Conférenciers : **Jacques Chagnon**, ancien ministre et président de l'Assemblée nationale, **Marc Croteau**, sous-ministre de la Sécurité publique et **Guillaume Renaud**, avocat et associé, Therrien Couture Jolicoeur

Animatrice : **Claudie Côté**, correspondante parlementaire à Québec du Groupe TVA

16 h 30

Grand hall du Pavillon Alphonse-Desjardins

Cocktail festif

C'est l'heure de se rassembler, de renouer et de nouer de nouvelles relations d'affaires.

Tous les participants de la Conférence des juristes de l'État sont invités ! Même si vous avez un billet en ligne, même si vous avez seulement un billet pour le 13 juin, vous êtes invités !

Note : Pour votre information, le banquet qui devait avoir lieu au Musée de la civilisation a été annulé, pour être remplacé par cette activité.

Jeudi 13 juin

8 h 30 à 11 h 30

Grand Salon ou salle Hydro-Québec
La salle sera confirmée sur place

2. Enjeux récents en droit des contrats publics

Cet atelier propose des pistes de réflexion sur trois enjeux contemporains concernant les contrats publics: i) une analyse de la jurisprudence récente portant sur la conformité des soumissions dans le cadre d'un appel d'offres public; ii) les modifications apportées à la Charte de la langue française : pour y voir plus clair et contracter à l'ère de l'exemplarité; iii) les normes en matière d'achat québécois et responsable récemment intégrées à la Loi sur les contrats des organismes publics : état de situation de leur mise en oeuvre au moyen d'une discussion entre les conférenciers portant notamment sur les outils dont disposent les acheteurs publics en la matière et sur les défis à relever pour assurer le succès de cette réforme

Conférencier.ères : [Alain Hudon](#), notaire à la direction des affaires juridiques du ministère des Finances, Ministère de la justice du Québec, [Mélanie Houle](#), avocate à la direction des affaires juridiques du ministère de la Langue française, Ministère de la justice du Québec, [Simon Larocque](#), avocat à la direction des affaires juridiques du Secrétariat du Conseil du trésor, Ministère de la justice du Québec et [Geneviève Dufour](#), avocate et prof. titulaire à la Faculté de droit, Université d'Ottawa

Animateur : [Alain Hudon](#)

3. Développements récents en droit constitutionnel

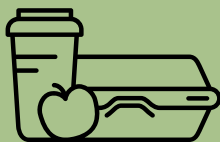
Cet atelier s'inscrit dans la tradition bien établie de la Conférence et propose des présentations inédites portant sur deux sujets d'actualité récente dans la jurisprudence de la Cour suprême du Canada en droit constitutionnel : i) le droit à l'égalité : portrait d'une conception contemporaine sous la Charte canadienne des droits et libertés, et; ii) les réparations en matière constitutionnelle : chronique d'une évolution majeure tant sous la Charte canadienne des droits et libertés, que sous la Loi constitutionnelle de 1982.

Conférencier.ères : [Fiona Émond](#), [François Hénault](#) et [Amélie Pelletier-Desrosiers](#), avocat.es de la Direction du droit constitutionnel et autochtone, Ministère de la Justice du Québec

Animateur : [Hugo Jean](#), avocat et directeur de la Direction du droit constitutionnel et autochtone, Ministère de la Justice du Québec

11 h 30 à 13 h

Pause repas



Un choix de trois généreuses boîtes-repas, dont une végétarienne et sans allergène commun (sans noix, graine, ou gluten) vous attendra à la sortie de votre salle, ainsi qu'un breuvage (eau minérale ou jus de légumes). Prenez note que nous ne pouvons malheureusement pas accommoder toutes les spécificités alimentaires. Si vous avez une allergie grave autre que noix, graines, gluten, oeufs ou produits laitiers, vous devrez prévoir votre propre repas. S'il fait beau, nous vous encourageons à manger à l'extérieur. Il y aura également des places disponibles à l'intérieur.

Jeudi 13 juin

13 h à 14 h 30

Grand Salon ou salle Hydro-Québec
La salle sera confirmée sur place

4. La culture numérique : un cadre juridique à réinventer

Sous les effets de la révolution numérique, les habitudes de consommation et les rapports juridiques entre les multiples intervenants sont en profonde mutation. L'influence prédominante des grandes plateformes internationales et le déplacement en ligne du lieu de la diffusion et de la consommation de nombreux produits, notamment culturels et d'information, exercent des changements sans précédent. Pourquoi et comment édicter un nouveau cadre juridique susceptible de répondre aux défis que pose la révolution numérique, c'est en quelque sorte la question à laquelle les intervenants de cet atelier sont invités à répondre, et ce, à partir de leurs expériences et expertises professionnelles variées.

Conférencier.ères : **Véronique Guèvremont** prof. titulaire de la Faculté de droit, Université Laval, **Émilie Lacasse**, avocate à la Direction du droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle, ministère de la Justice du Québec et **Pierre Trudel**, avocat et prof. titulaire du Centre de recherche en droit public CRDP de la Faculté de droit, Université de Montréal

Animateur.trice : À confirmer

5. Les modes de PRD pour les juristes de l'État... sommes-nous concernés?

Un panel constitué de professeur(e)s issu(e)s de trois universités québécoises posera un regard critique sur l'intégration des modes de prévention et de règlement des différends (PRD) dans la pratique des juristes de l'État.

Par sa Disposition préliminaire, le Code de procédure civile (Cpc) du Québec vise notamment « à permettre, dans l'intérêt public, la prévention et le règlement des différends et des litiges, par des procédés adéquats, efficaces, empreints d'esprit de justice et favorisant la participation des personnes. Il vise également à assurer l'accessibilité, la qualité et la célérité de la justice civile, l'application juste, simple, proportionnée et économique de la procédure et l'exercice des droits des parties dans un esprit de coopération et d'équilibre [...] ». Comment l'État québécois peut-il intégrer ces valeurs? Comment s'inscrivent-elles dans la pratique des juristes de l'État? Quel est le rôle des juristes de l'État eu égard à la PRD?

Plus précisément, l'article 75 Cpc prévoit que « l'État et ses organismes peuvent, s'ils l'estiment opportun, utiliser, avant de s'adresser aux tribunaux, un mode privé de prévention et de règlement. » Dans quels contextes, dans quels dossiers et selon quels critères, les juristes de l'État devraient-ils recourir aux modes de PRD?

Conférencier.ères : **Marie-Claire Belleau**, prof. titulaire à la Faculté de droit, Université Laval, **Martine Valois**, prof. titulaire à la Faculté de droit, Université de Montréal, **Sédjro Hountohotegbè**, prof. agrégé de la Faculté de droit, Université de Sherbrooke et **Véronique Fraser**, prof. agrégée à la Faculté de droit, Université de Sherbrooke et **Caroline Lavoie**, notaire, Direction du développement de l'accès à la justice, Ministère de la Justice du Québec

Animateur : **Mathieu Trépanier**, avocat, Bureau de la sous-ministre associée aux affaires juridiques, Sous-ministériat des affaires juridiques, Ministère de la Justice du Québec

Jeudi 13 juin

15 h à 16 h 30

**Grand Salon et diffusion simultanée
dans la salle Hydro-Québec**

6. L'évolution des lois : entre nécessité et modernité

Cet atelier sera l'occasion de traiter de l'évolution des lois sous différents angles, à travers les phases de la vie d'une loi, de sa conception à son abrogation, en passant par sa rédaction et ses modifications.

Quelles sont les considérations qui mènent à l'évolution d'une loi? Comment faire évoluer une loi et à quel moment le faire? Quels sont les acteurs qui participent à cette évolution et quels rôles jouent-ils? Quelle place accorde-t-on aux citoyens dans ce processus?

L'atelier sera aussi l'occasion d'exposer le rôle fondamental du légiste dans cette évolution et de faire ressortir les défis que peut poser la modification d'une loi ou d'un corpus législatif, notamment par l'utilisation d'un langage actuel visant à la rendre plus accessible.

Conférenciers.ère : [Hélène Dumas-Legendre](#), avocate à la direction des orientations et des affaires législatives au sous-ministériat des orientations et de l'accès à la justice, ministère de la Justice du Québec, [Sylvio Normand](#), avocat et professeur à la Faculté de droit, Université Laval et [Pierre Noreau](#), avocat et professeur à la Faculté de droit, Université de Montréal

Animatrice : [Noémi Potvin](#), avocate à la direction des affaires juridiques du ministère de la Sécurité publique, ministère de la Justice du Québec

LES ORGANISATEURS

MEMBRES DU COMITÉ



Présidente : Syltiane Goulet, avocate
Brigitte Bussièrès, avocate
France Deschênes, avocate
Jean-Vincent Lacroix, avocat
Hugo Moisan, avocat
Marie-Claude Parent, avocate
Geneviève Simard-Côté, avocate
Mathieu Trépanier, avocat
Geneviève Verreault-Tremblay, avocate
Forrest Wakarchuk, avocat
Sheila York, avocate

ORGANISATION



Julie Trottier, coordonnatrice de projets et de la formation
Micheline Beaulieu, responsable de la formation



Anne-Marie Laflamme, avocate, doyenne et prof. titulaire
Patrick Taillon, prof. titulaire
Agata Kociolek, responsable des partenariats et des événements
Gabriel Naud, coordonnateur d'activités

PARTENAIRES

Un grand merci à nos partenaires !



Les avocats et notaires
de l'État québécois

